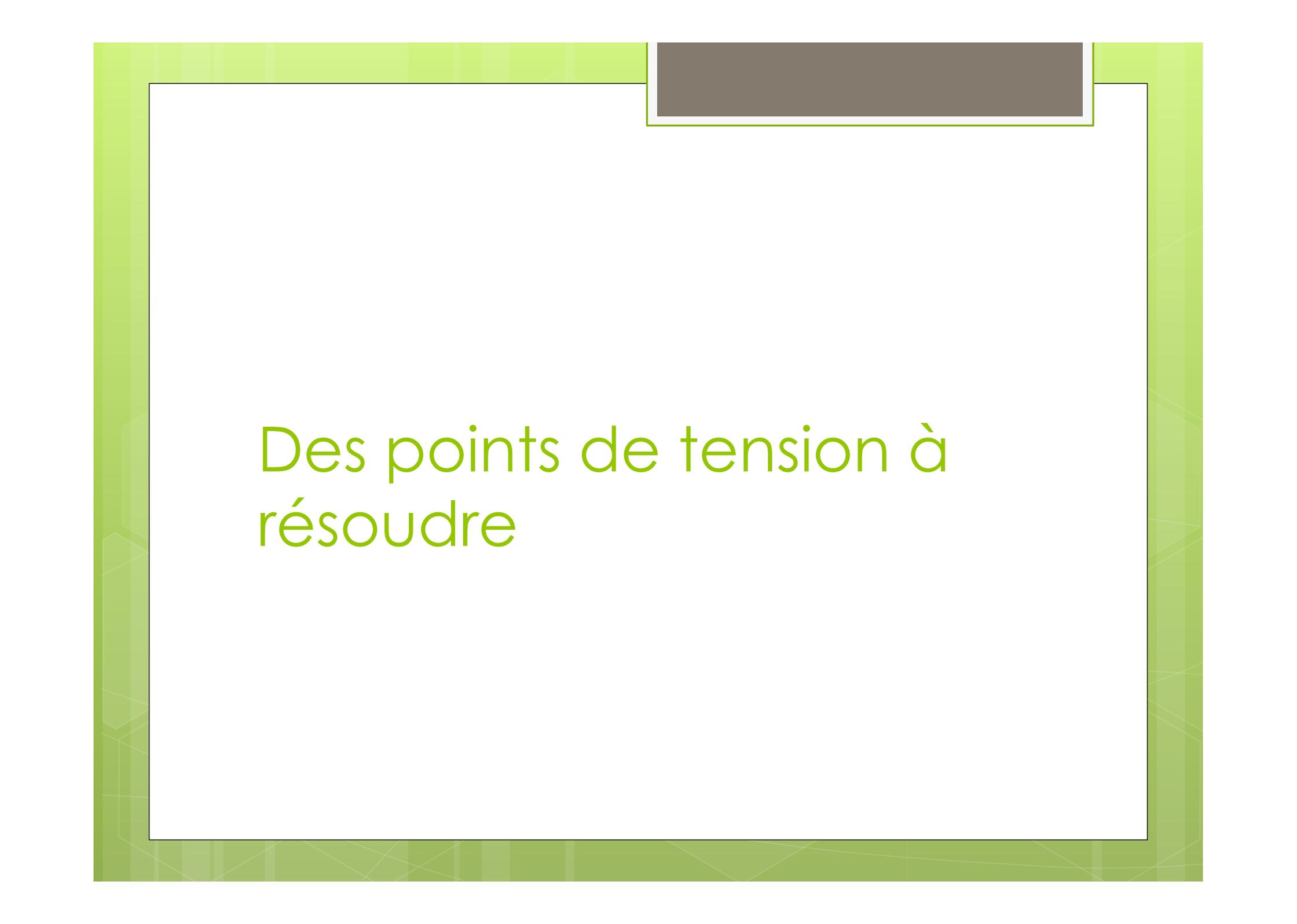




Synthèse note du comité de suivi du dispositif PDMQDC 2017

A. Cerf IEN maternelle
département du Pas-de-
Calais



Des points de tension à
résoudre

Renforcer le lien entre la réussite des élèves et l'évolution des pratiques

- Les objectifs visent à conduire chaque élève à la maîtrise du socle.
- Le dispositif semble avoir un effet sur le travail collectif. La professionnalité et les pratiques pédagogiques évoluent.
- Les enseignants accèdent à la compréhension des difficultés que les élèves rencontrent dans leurs apprentissages plus facilement.

Privilégier le rôle préventif du dispositif

- Le dispositif doit être envisagé prioritairement dans une perspective de prévention des difficultés.
- Les organisations et échanges entre enseignants, l'observation renforcée des élèves doivent faciliter l'identification des obstacles didactiques. Cette compréhension permettra de prévenir les difficultés ordinaires en faisant évoluer les pratiques (étayage, organisations...)

Mais aussi un dispositif de remédiation

- Dans le sens où il facilite par des organisations pédagogiques variées, la différenciation des tâches et des activités, la prise en compte de l'hétérogénéité afin de mieux les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux.

Un point de vigilance

- La constitution de groupes homogènes n'apporte rien de significatif sur la moyenne des acquisitions cf travaux de recherche de Kulik (1982) et Slavin (87, 90).

- L'importance du RASED est à réaffirmer dans le regard d'expert que portent ses membres sur la compréhension des obstacles aux apprentissages.

Inscrire la dyade « M+ M de la classe dans l'équipe pédagogique

- Véritable coopération professionnelle.
- Travail dans le même espace classe compris et accepté. Co-préparation, co-enseignement et co-intervention.
- Il est important que toute l'équipe pédagogique coopère également. Elle est responsable du bon fonctionnement du projet

Une évaluation en cours

- Au niveau national par la DEPP en termes qualitatifs et quantitatifs. Il s'agit de mesurer la progression des élèves et l'évolution de la professionnalité enseignante.

Des recommandations à rappeler

- Des recommandations ont été émises dans le rapport du comité national de suivi du dispositif PDMQDC de septembre 2015.
- Certaines sont à rappeler:

Des recommandations à rappeler

- Nécessité de développer les connaissances sur l'apprentissage de la lecture-écriture et des mathématiques.
- Les recommandations de la conférence de consensus sur la lecture de mai 2016 et la synthèse du rapport de la recherche Lire écrire coordonnée par R. Goigoux peuvent utilement être communiquées.

- Former les équipes autant que les maîtres supplémentaires: il s'agit de mieux comprendre la difficulté scolaire et de partager des connaissances didactiques et pédagogiques utiles à tous les niveaux pour soutenir les apprentissages.

- La priorité doit être donnée au cycle 2, l'accent est mis sur les classes de CP et de CE1 de façon à éviter l'émiettement des dispositifs pédagogiques.
- Les actions engagées grâce au maître supplémentaire doivent pouvoir se poursuivre de manière cohérente et continue sur deux années au moins.
- Les rôles et missions des M+ et des maîtres E de RASED ont à être clairement différenciés:

- M+: favorise par la co-présence une meilleure compréhension et analyse des obstacles rencontrés par les élèves.
- Travail commun avec le maître et l'équipe pédagogique, mise en œuvre des enseignements de la classe, approche inclusive.
- M E: aide et expertise à ces analyses et aide directe pour des élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement.

- Priorité 1: celle du référentiel de l'EP: garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.

De nouvelles recommandations

- Implantation prioritaire au cycle 2
- Repérage des besoins des écoles et accompagnement du dispositif (aide à la construction et suivi du projet)
- Formalisation écrite des projets en conformité avec le cahier des charges départemental
- Articulation du dispositif avec les autres dispositifs d'aide

Directeurs d'école

- Importance de l'engagement pédagogique des directeurs dans la mise en œuvre du dispositif
- Renforcement de leur rôle d'animateur pédagogique de l'équipe enseignante et de pilote de proximité favorisant la coordination, la régulation et l'évaluation avec le soutien et la participation de l'équipe de circonscription et des coordonnateurs REP.

Rendre le dispositif de prévention et de lutte contre la difficulté scolaire plus lisible

- Rappel du sens du dispositif: réduire le nombre d'élèves en difficulté
- Contribuer à la réduction à moins de 10% des écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'EP et les autres.
- Maintien de la priorité au CP et au CE1

Formation

- Organisation du travail en équipe dans la formation du binôme maître de classe/maître supplémentaire pour des regards croisés sur les gestes professionnels
- Analyse de situations d'apprentissage
- Organisation de stages d'équipes et d'école
- Amélioration des compétences didactiques des enseignants suivi du projet des élèves et évaluation des pratiques professionnelles induites par la co-intervention et le co-enseignement.

- Recensement des traces et écrits relatifs au dispositif mis en œuvre dans les écoles afin de mutualiser et de partager les pratiques d'équipes
- Formalisation et organisation de temps d'échanges pour construire et faire vivre le projet d'école et pour ajuster constamment l'acte pédagogique et didactique aux besoins réels des élèves.

Conclusion

- Les apports sont multiples
- Les élèves gagnent en confiance et mobilisent des compétences metacognitives indispensables
- Double dimension: prévention ET aide aux élèves les plus éloignés de la culture de l'école
- Évolution des pratiques enseignantes, dimension collective de l'école, l'inter-professionnalité est favorisée